



Le Voisin III

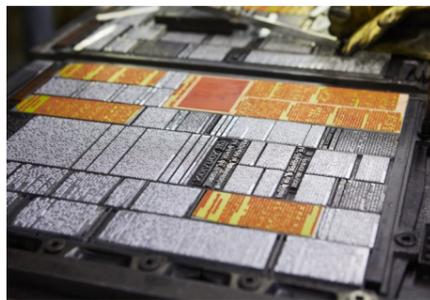
## DU COTÉ DE LA MÉDIATHÈQUE FRANTZ ET QUENAUT

### EXPOSITION - SEMAINE DE LA PRESSE

Le Démocrate de l'Aisne est le dernier hebdomadaire imprimé comme à sa création en 1906 .

Exposition d'objets permettant sa réalisation : caractères de l'époque, vieux journaux, ...  
Venez découvrir les termes de bobine, " saumon ", linotype,...

À découvrir aux horaires aménagés de la médiathèque du 16 mars au 02 avril 2021



Crédit photo : Le Démocrate de l'Aisne



# Le Joncavidulien

Bulletin municipal  
Février 2021

\*\*\*\*\*

## Le Mot du Maire

Madame, Monsieur,

Les vacances scolaires, le soleil, les jours qui rallongent, voilà quelques ingrédients pour redonner le moral.

Les travaux d'élagage vont reprendre dans la commune. Beaucoup d'arbres sont en souffrance et nous priorisons les plus dangereux sur les conseils de professionnels.

Vous avez pu remarquer que l'arbre tombé face à la déchetterie n'avait toujours pas été débité. Nous sommes conscients de l'aspect inesthétique des lieux, mais ce terrain est privé et il est difficile à la commune d'intervenir pour des raisons de sécurité. Nous recherchons les propriétaires ou une solution réglementaire.

Nous continuons toujours d'améliorer la communication et la transmission des informations. Un nouvel outil « ma mairie en poche » est à votre disposition, vous trouverez en page d'accueil les instructions concernant son installation.

Les rues de la Gare et de Brancourt font l'objet de beaucoup de plaintes en mairie. Ces routes sont départementales et leur aménagement est particulièrement difficile compte tenu de la circulation à certaines heures. Le stationnement dangereux rue du Moulin aux heures d'écoles, les masques et détritus à terre, les sacs de déjections canines (250 sont mis régulièrement dans les deux distributeurs et disparaissent instantanément), sont autant de sujets de mécontentements.

Pourtant une solution existe, peu onéreuse : le civisme, le respect du code de la route et la responsabilité de chacun.

Ceci dit, les propositions d'améliorations formulées avec courtoisie sont toujours appréciées, étudiées et adoptées si elles sont pertinentes et réalisables financièrement et légalement.

Sur le plan sanitaire, la campagne de vaccination sur le secteur reprend doucement en fonction de l'arrivée des vaccins. Certains joncavidulien ont déjà reçu les deux injections, mais beaucoup attendent la première. Il convient de continuer à respecter scrupuleusement les gestes barrières.

Je vous souhaite d'échapper à ce virus qui chamboule nos vies, par contre je vous souhaite d'attraper celui de l'optimisme et de la bonne humeur afin de retrouver un peu de calme et de sérénité dans les rapports humains.

N'hésitez pas à consulter le site et le Facebook de la commune, à venir nous rencontrer pour tous les renseignements dont vous auriez besoin.

À bientôt  
Nadine Poulain

Mairie de Jonchery-sur-Vesle  
Place René Sarrette  
51140 JONCHERY SUR VESLE

### Contacts :

☎ 03.26.48.50.03

✉ mairie.joncherysurvesle@wanadoo.fr

### Sites :

🌐 <http://www.joncherysurvesle.com>

Facebook : Village de Jonchery sur Vesle

### Horaires d'ouverture au public :

Lundi, vendredi, samedi de 9h à 12h.

Jeudi de 17h à 19h.

### Accueil téléphonique :

Du lundi au vendredi de 9h-12h et de 14h-16h. Le samedi de 9h à 12h.

Pas d'accueil téléphonique le mercredi après-midi.

### Médiathèque municipale :

1 ter rue du Moulin

51140 Jonchery-sur-Vesle

03.26.48.52.71

<http://jonchery-pom.c3rb.org>

mediatheque.joncherysurvesle@wanadoo.fr

### La Poste :

2 rue du Marché 51140 Jonchery-sur-Vesle

Du lundi au vendredi de 09h00 à 11h30.

Samedi de 10h00 à 12h00.

### Maison France Services :

Rue du Marché

51140 Jonchery-sur-Vesle

Lundi : 13h15-18h00

Mardi : 9h00-11h30 ; 13h30-19h00 sur R.D.V.

Mercredi : 9h00-12h00 ; 13h30-18h00

Jeudi : 9h00-12h00

Vendredi : 13h30-17h00

Samedi : 10h00-12h00

03 26 08 36 44

### Numéros utiles :

Véolia : 09 69 39 04 98

Pour transmettre les relevés :

[www.service.eau.veolia.fr](http://www.service.eau.veolia.fr)

Enedis : 09 72 67 50 51

GRDF : 0 800 47 33 33

## L'image du mois par MédiaphotoJonchery

Le club photo affilié à la médiathèque poursuit ses activités contre vents et marées!

Grâce à la technologie (Forum, Réunions virtuelles, Page Facebook) et aux conseils éclairés de Catherine nous continuons à progresser dans une ambiance conviviale.

Nous proposons ainsi des expositions reflétant nos travaux dans le hall de la médiathèque.

Tout cela en attendant de pouvoir à nouveau nous réunir pour des sorties et l'utilisation des différents matériels à notre disposition au sein de la médiathèque.

Alors, n'hésitez pas à nous rejoindre dès à présent! (06-77-96-28-01)



La Capucine  
Photo de Francine MAGNIER

## INSCRIPTIONS SCOLAIRES POUR LA RENTRÉE 2021-2022

Merci de déposer vos dossiers dans la boîte aux lettres de la mairie de votre domicile ou au secrétariat.

Les inscriptions scolaires pour la rentrée de septembre 2021 sont ouvertes jusqu'au 26 mars 2021.

- Copie du livret de famille ou extrait d'acte de naissance.

- En cas de séparation des parents : photocopie du jugement de divorce ou de séparation précisant le lieu de résidence de l'enfant et l'autorité parentale ou photocopie de la pièce d'identité de l'autre parent et son autorisation écrite pour l'inscription scolaire.

- Le justificatif de domicile. Il faut que ce soit : une quittance de loyer de moins de 3 mois de la personne qui fait l'inscription ou une facture d'électricité/gaz de moins de 3 mois de la personne qui fait l'inscription.

- Copie des vaccinations du carnet de santé.



## EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL

(L'intégralité des délibérations est disponible en Mairie)

### Séance du 17 FÉVRIER 2021

Présents : 18

Pouvoirs : 1

Excusés : 1

## Extrait des délibérations

### **N° 2021\_2\_1 : Remboursement acompte salle polyvalente**

Le Conseil Municipal ;

Vu le code général des collectivités,

Vu le contrat de location signé par les 2 parties,

Vu la demande écrite du locataire pour l'annulation de la salle polyvalente pour la location du weekend du 28 août 2021 et les motivations invoquées.

Considérant que cette annulation n'est pas une conséquence de la crise sanitaire ni un cas de force majeure.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à 11 voix contre et 8 abstentions :

- de ne pas rembourser l'acompte de la salle polyvalente de 210 €,

### **N° 2021\_2\_2 : Remboursement acompte salle polyvalente**

Le Conseil Municipal ;

Vu le code général des collectivités,

Vu le contrat de location signé par les 2 parties,

Vu la demande écrite des locataires pour l'annulation de la salle polyvalente pour la location du weekend du 1<sup>er</sup> mai 2021

Vu que cette demande est due aux raisons sanitaires,

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents :

- le remboursement à titre exceptionnel de l'acompte de la salle polyvalente de 450 € sur présentation d'un RIB complet,

- d'autoriser Madame le maire à signer tout acte correspondant à cette délibération.

### **N° 2021\_2\_3 : Prévision des travaux à proposer à la CUGR**

A la demande du la CUGR, le Conseil Municipal a dressé la liste des travaux de voirie à effectuer sur plusieurs années.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide de valider la liste des travaux à prévoir (18 voix pour 1 contre).

### **N° 2021\_2\_4 : Adhésion à la centrale d'achat de la Communauté Urbaine du Grand Reims.**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique et notamment ses articles L2113-2 à L.2113-5 relatifs aux centrales d'achats,

Vu l'arrêté préfectoral n°8 du 17 mai 2018 modifiant les statuts de la Communauté Urbaine du Grand Reims pour notamment l'autoriser à se constituer en centrale d'achat,

Vu la délibération n° CC-2018-79 du 28 juin 2018 du Conseil Communautaire de la Communauté Urbaine du Grand Reims portant création de la dite centrale d'achat, Considérant l'intérêt économique, juridique et organisationnel pour la commune de Jonchery-sur-Vesle d'adhérer à la centrale d'achat de la Communauté Urbaine du Grand Reims.

**DECIDE à l'unanimité.**

- D'approuver les termes du règlement intérieur et de la convention d'adhésion à la centrale d'achat de la Communauté Urbaine du Grand Reims

- d'autoriser le Maire, Nadine POULAIN, à signer la convention d'adhésion à la dite centrale d'achat,

- de donner délégation à toute personne habilitée, la décision de recourir aux services de la dite centrale d'achat en tant que membre adhérent ainsi que tout acte y afférent.

### **N° 2021\_2\_5 : Subvention cotisation Mission Locale pour 2021**

Vu la population actuelle estimée par l'INSEE à 1910, Madame le Maire présente, comme chaque année, la demande de subvention de la Mission Locale Rurale du Nord Marnais, association "loi 1901" qui accompagne les jeunes demandeurs d'emploi dans la recherche d'emploi ou d'une formation.

Sur proposition, Le Conseil, entendu l'exposé et après en avoir délibéré, **DECIDE à l'unanimité**, des membres présents :

- D'accorder à la Mission Locale Rurale du Nord Marnais, une subvention annuelle de 2000 €.

Les crédits figureront au compte 6558 du budget.

### **N° 2021\_2\_6 : Subvention Prévention Routière pour 2021**

Madame le Maire présente, la demande de subvention de la Prévention Routière.

Sur proposition, le Conseil, entendu l'exposé et après en avoir délibéré, **DECIDE à 13 voix pour, 1 voix contre et 5 abstentions** :

- d'accorder à la Prévention Routière, une subvention de 200 €.

Les crédits figureront au compte 6574 du budget.

### **N° 2021\_2\_7 : Subvention Souvenir Français pour 2021**

Madame le Maire présente, la demande de subvention du « Souvenir Français ».

Sur proposition, le Conseil, entendu l'exposé et après en avoir délibéré, **DECIDE à 9 voix pour, 5 voix contre et 5 abstentions** :

- d'accorder au « Souvenir Français », une subvention de 200 €.

Les crédits figureront au compte 6574 du budget.

### **Débat d'orientation budgétaire du conseil**

Le conseil municipal débat sur les différents postes du budget 2021 avec les explications par article et opérations.

Propositions des investissements 2021 : atelier communal, logiciel médiathèque, plantations d'arbres, achat de poubelles, achat matériel, outillage et mobilier pour l'atelier, colombarium, extincteurs...

## Informations diverses

### **Madame le Maire informe :**

- Les travaux d'assainissement route Nationale ont pris du retard compte tenu des conditions climatiques. Encore un peu de patience.

- La rue Janine Neveux a retrouvé son sens de circulation. Attention il n'est plus possible de sortir côté « rue Luling ».

- Les travaux rue des Chanvres se poursuivent. L'enfouissement des réseaux électriques se termine. Une fois les raccordements effectués, les poteaux d'éclairage public devraient disparaître au profit de nouveaux candélabres. Un tapis d'enrobé sera effectué dès la fin des travaux prévue pour le mois de mai. Merci aux riverains qui se montrent très patients et aux entreprises qui essaient de minimiser la gêne occasionnée.

- Le Grand Reims ayant repris la compétence de la gestion des zones artisanales souhaite matérialiser celles-ci. Un « totem » va donc être installé à l'entrée de la Zone artisanale, rue de Branscourt.

### **Monsieur Philippe REMEN, Adjoint à la Communication :**

Deux nouveautés sont disponibles dès maintenant :

#### **Mise en place de l'annuaire des entreprises :**

Vous trouverez sur le site de la commune la liste des entreprises locales avec leur activité. Soutenons nos entreprises locales. Pour les entreprises, il n'est pas trop tard pour nous envoyer vos informations (sur le site dans la rubrique **Entreprises, commerces et associations**).

#### **Informations Mairie sur mon téléphone ou ma tablette :**

Ce nouveau service permet de recevoir sur son téléphone ou sur ma tablette des informations émises par la Mairie. Pour recevoir les alertes il suffit de télécharger une application ( Ma mairie en poche) et de s'abonner à la commune de " Jonchery-sur-Vesle". Vous recevrez ensuite une notification à chaque nouvelle publication.

Pour plus d'informations sur ces nouveautés, rendez-vous sur le site de la commune : <http://joncherysurvesle.com/>.

Ma mairie en poche. Par telmedia.

Découvrez la nouvelle application mobile de JONCHERY-SUR-VESLE

Infos et alertes, votre mairie vous informe en temps réel sur votre Smartphone

- Alertes
- Actualités
- Evénements
- Travaux
- Signalements
- Sondages

Retrouvez toute l'information municipale sur votre smartphone

Téléchargez gratuitement Ma mairie en poche puis sélectionnez Jonchery-sur-Vesle

Disponible sur et

### **Madame Sophie JOUEN, Adjointe au Fleurissement :**

Les journées rallongent et le printemps pointe bientôt le bout de son nez pour le plus grand plaisir de chacun. Il est temps de préparer les sols et parterres pour accueillir les fleurs, vivaces et arbustes choisis au mieux pour égayer notre beau village et respecter l'équilibre de la nature . Un planning d'entretien va être respecté pour recevoir les arbustes vers la fin mars et le reste mi mai. Une prochaine date de NETTOYONS LA NATURE sera proposée aux joncaviduliens pour prendre soin de notre village tout en sachant que c' est d'abord un travail de chacun au quotidien.

### **Madame Catherine GERMOND, Adjointe aux Bâtiments :**

- Les travaux du futur bâtiment technique communal vont bientôt démarrer pour une durée de 6 mois. Les réunions de chantier se tiendront tous les vendredis matin.

- Les trous sur le toit du tennis couvert ont été rebouchés.

- La commission se réunit prochainement pour débattre sur les travaux de rénovation à effectuer sur certains bâtiments communaux.

### **Monsieur Manuel MARX, Adjoint aux Espaces Verts et à la voirie :**

La CUGR va installer prochainement une interdiction de stationner sur une dizaine de mètres à l'entrée de la rue Luling côté rue de la gare.

Pour rappel la rue Luling est limité à 30 km/h sur sa totalité.

- Les deux arbres de l'entrée de l'ancien cimetière vont être abattus rapidement car ils sont creux et dangereux.

- Il est prévu l'élagage des arbres (têtes de chat) de l'avenue Saguet.

- Une dizaine d'arbres vont être déplantés du lotissement du Parc aux Daims car trop près des réseaux et habitations, ils seront replantés route nationale le long de piste cyclable pour y apporter de l'ombre.

### **Monsieur Damien LUGNIER, Adjoint à la vie culturelle, associative et sportive, médiathèque.**

Les dossiers de demande de subvention ont été envoyés aux associations pour un retour mi-mars, ils ont été profondément modifiés pour collecter le plus d'informations utiles à la prise de décisions des membres de la commission. L'adjoint référent se tient à la disposition des associations pour au besoin les aider à constituer le dossier. Le nouveau règlement des subventions sera adopté au conseil de mars. Les associations seront reçues par la commission lors de rencontres programmées les samedis matin à compter de la mi-mars.

La prochaine commission se réunira le 10 mars et outre la question des subventions, traitera du calendrier des animations et événements de l'année, au regard des conditions sanitaires et de leur faisabilité.

### **Madame Sandra BANIERE, Conseillère municipale référente à la médiathèque :**

- Les nouveautés sont arrivées.

- Semaine de la presse du 16 mars au 2 avril, en partenariat avec le *Démocrate de l'Aisne*. Ce sera l'occasion de découvrir le dernier journal au plomb, et d'en apprendre davantage sur l'imprimerie.

- Jardin des mots. Pour le retour des beaux jours que nous espérons vivement, un magnifique programme a été concocté pour le mois de juin : conférence, spectacle d'improvisation théâtrale, concours de dessins et une exposition exceptionnelle pour les 80 ans de *Sylvain et Sylvette*.

- Chaque mois, MédiaphotoJonchery pense à vous et vous propose l'un de leurs beaux clichés. D'autres photos sont exposées dans le hall de la médiathèque.

**Le prochain conseil municipal se déroulera le 17 mars 2021.**